

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 19

présenté par  
Mme Gaillot

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.